

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO  
(primaire et CO)  
le jeudi 29 novembre 2018, à 20h00**

---

Lieu : UOG (amphithéâtre Berenstein),  
3, place des Grottes, 1201 Genève  
Heures : de 20h à 21h30

---

**APE membres présentes** : Aïre, Allières, Collex-Bossy, Corsier, Genêts, Grand-Lancy, Grottes, Lully-Sézenove, Meyrin-Cointrin, Onex-Parc, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Plan-les-Ouates, Roseraie, Satigny, Seujet-Necker, Versoix

**APECO membres présentes** : Cayla, Colombières, Gradelle, Pinchat, Renard, Sécheron, Vuillonnex

**Comité FAPEO** : Alisdair Menzies, Mirella De Fusco Fehlmann, Xavier Barbosa, Irina Belozerova,

**Excusé** : Sandrine Comment, Fatima Cilène De Souza, Maria Retamales, Christelle Scarbonchi, Jacqueline Lashley

**Présidence de la séance** : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale

**Procès-verbal** : Corinne Pellet-Fontaine

---

- 1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers,**  
l'ordre du jour est approuvé,  
annonce des divers : APE Aïre à propos des assurances RC.
- 2. Approbation du PV de l'AD du 27 septembre 2018 (CO) et du 4 octobre 2018 (EP), joints à la présente,**  
les procès-verbaux sont approuvés.
- 3. L'école numérique ou numérique à l'école,** explication, débat, suite à la présentation du DIP.  
Pour rappel, la magistrate a donné une conférence de presse le 13 novembre «le numérique à l'école, une vision des travaux en cours». La présentation et le document de vision, -L'école au service de la citoyenneté numérique- sont téléchargeables sur le site du DIP. Ce document contient 11 principes. Le comité de la FAPEO a été étonné du fait que lors de la rencontre avec la magistrate, peu de temps avant, celle-ci était restée assez évasive à propos de ce sujet et qu'un document complet de 27 pages soit présenté. Le sujet du numérique comporte un volet technique et un volet de formation. Au niveau intercantonal, Genève n'est pas en avance, le plan cantonal vaudois aboutira à une mise en pratique en 2022, alors que Genève prévoit 2050. Plusieurs enjeux comme la formation, les achats du matériel numérique l'enseignement et la protection des utilisateurs (élèves) traversent l'enseignement numérique. Le document énonce 11 principes (ATR en cite les principaux) qui abordent :
  - ✓ les dangers d'utilisation du numérique, comment on enseigne et avec quoi,

- ✓ la formation à la société numérique (toutes les professions utilisent le numérique),
- ✓ l'évolution des disciplines et de l'enseignement dans la transversalité et plus d'interaction,
- ✓ l'évolution du numérique est tellement rapide, qu'est-ce qu'on enseigne, le codage, la bureautique ?
- ✓ la formation initiale et continue des enseignants,
- ✓ la participation des partenaires, les parents devraient être interrogés à un moment donné.

L'enseignement du numérique commencera l'année prochaine au collège (demande au niveau fédéral). Au cycle à voir comment l'intégrer dans la nouvelle grille horaire. Pour le primaire doit-on attendre la formation des enseignants ? Un projet de loi d'un crédit d'investissement de 11 millions de francs pour équiper les écoles primaires de tablettes (17'000 tablettes) et un projet de loi d'un crédit d'investissement de 11 millions pour l'équipement du CO et de l'ESII (réseau sans fil Wifi et tablettes) sont en cours de dépôt.

Quel est l'avis des parents concernant l'enseignement et l'utilisation du numérique à l'école ?

**APECO Sécheron** : au CO Sécheron les heures d'informatique sont dispensées par l'enseignant de biologie qui est un peu dépassé (démotivant), en revanche en anglais un écran est utilisé durant les cours, super outil pour les langues.

**FAPEO** : avec la méthode « more » utilisée pour l'anglais au CO, une plateforme en ligne permet d'exercer ce qui est fait en classe.

**APECO Sécheron** : un élève apprend mieux au travers d'une matière que juste par une théorie. En primaire la question du temps d'écran se pose.

**APECO Cayla** : pour les parents il est difficile de se positionner sans les contenus et les objectifs. Il est évident que les enfants sont en avance sur les adultes.

**FAPEO** : est-ce que les parents trouvent pertinent que dès la 1P les élèves reçoivent des informations concernant le codage informatique en 1P ? Par exemple le robot Thymio est utilisé pour développer la pensée mathématique en faisant du codage, exemple d'apprentissage transversal, codage, math et spatialité.

**APE Colombières** : le codage développe la logique : si on se trompe, cela ne marche pas et il faut réessayer, c'est pédagogique. Est septique concernant les cours d'informatique au CO souvent dispensés par des enseignants en biologie. Se pose la question : les tablettes ne sont-elles pas déjà dépassées ?

**APE Lully-Sézenove** : à l'école de Lully, en 6, 7, et 8P des tablettes numériques à l'essai ont été introduites, les enseignants ont reçu une formation continue de 1 ou 2 jours. Les tablettes sont au nombre de 12 par classe. Les élèves ont un compte auquel ils peuvent se connecter pendant certaines périodes de la semaine et peuvent faire des exercices. L'enseignant a un retour des difficultés. Les élèves font des films avec un ECSP, du montage et ensuite les présentent aux autres élèves.

**FAPEO** : tout comme à l'école de Chandieu qui fait partie des écoles pilotes pour l'utilisation des tablettes. Voir le film en lien de la conférence de presse. \*

**APE Versoix** : le plus grand challenge, à l'école et en société, c'est l'évolution tellement rapide du numérique, en 3 ans le matériel est dépassé.

<https://edu.ge.ch/ecolenumerique/videos>

L'enseignement doit être à la pointe, le programme comme la formation et actualisé chaque année. L'école telle qu'elle est conçue aujourd'hui n'est pas faite pour être réactive. C'est néanmoins une opportunité de rendre l'école plus dynamique.

**APE Seujet-Necker** : mes enfants ont utilisé Thymio à l'école des Pâquis, malheureusement les enseignants ont été incapables d'en expliquer le fonctionnement, ils ne sont pas formés pour utiliser ces objets. Le budget doit être voué à la formation.

**APE Grottes** : le numérique amène une réflexion sur la manière d'enseigner. L'enseignant ne sera plus celui qui a tout le savoir, il va être facilitateur et travailler en collaboration avec les élèves.

**FAPEO** : des pistes sont étudiées afin de travailler par projet avec des enseignements transversaux des disciplines. Les élèves ont besoin de faire des liens, de donner du sens aux apprentissages par une mise en pratique.

**APE Roseraie** : a pu constater, avec sa fille en 1P, qui avait 2 enseignantes, les différences d'usage. L'enjeu essentiel est la formation des enseignants et les compétences attendues.

**APE Versoix** : un bon enseignant est une personne qui se remet en question constamment, qui se met à jour. L'enseignement par projet est un reflet de notre quotidien.

**APECO Colombières** : n'est pas d'accord avec la notion « les jeunes sont plus calés et les plus âgés sont largués », les classes sociales défavorisées n'ont pas le même usage d'internet (plus consommateur qu'acteur).

**FAPEO** : et en termes de communication avec les familles, est-ce que les APE souhaiteraient revendiquer des échanges d'informations par le biais d'une plateforme à laquelle les parents se connecteraient ?

**APE Pervanches-Montfalcon** : donne l'exemple d'une école en France, les parents ont un accès personnalisé et une vision des notes et du comportement.

**APE Roseraie** : attention de ne pas exclure certaines familles.

**FAPEO** : le lien direct avec l'enseignant doit rester.

**APECO Cayla** : c'est un plus de pouvoir consulter les notes, mais au niveau éducatif, c'est bien de maintenir la responsabilité de l'enfant de présenter ses notes à ses parents.

**FAPEO** : une plateforme permettrait une meilleure visibilité de l'ensemble des notes. Elle pourrait également contenir des infos à propos de la classe, comme les sorties, réunions de classe, etc.

**APE Satigny** : Il faut apprendre aux enfants à utiliser les machines et comment fonctionne le monde informatique avant les programmes utilitaires.

**APECO Vuillonex** : au CO du Vuillonex, les élèves utilisent la plateforme educanet, ils créent leur compte et apprennent à écrire un mail avec les formules de politesse, à utiliser une messagerie entre élèves, à utiliser un calendrier, elle contient aussi une interface destinée aux parents (circulaire, etc.). Lors du cours d'informatique, les élèves ont dû démonter un ordinateur pour en voir les composants.

**FAPEO** : la plateforme educanet utilisée au niveau romand devient obsolète. D'autres outils comme ceux développés par Google font craindre des enjeux commerciaux.

**APE Roseraie** : plusieurs débats sont en cours, l'aspect technique de maîtrise des outils, mais aussi la recherche et la gestion de l'information.

**FAPEO** : au niveau intercantonal, le PER (plan d'étude romand) va probablement être modifié concernant les usages numériques.

**APE Pâquis** : peut-on bénéficier de l'expérience des autres cantons en la matière ?

**FAPEO** : la CIIP (conférence intercantonale de l'instruction publique) est chargée d'avoir une vision globale de ce qui est poursuivi dans les différents cantons et de définir si l'enseignement numérique va rester dans formation générale et laissé à la liberté des cantons. Va-t-il y rester ou sortir de la formation générale, pour un enseignement plus unifié comme pour le plan d'étude romand.

**APE Versoix** : quelles sont les attentes du DIP vis-à-vis des parents ?

**FAPEO** : ce n'est pas encore bien défini, néanmoins, concernant les usages il est important que les familles soient incluses dans la discussion afin que le message des parents et de l'école soit cohérent.

#### 4. Infos du comité et du secrétariat général :

##### ✓ séance avec la magistrate

Le 16 octobre, la FAPEO a rencontré la magistrate pour une discussion avec les parents de l'ESSII et les parents d'élèves de l'enseignement spécialisés. Les difficultés de la mise en place et de l'application des mesures de soutien ou aménagements scolaires ont été évoqués. Une proposition a été faite que les fédérations organisent des séances d'informations, au mois de février, sur invitation pour toutes les familles concernées par les directives (séance ouverte aux membres des fédérations).

La question des abus à l'école (harcèlement sexuel, mais aussi moral) a été abordée par la FAPPO, les réponses sont toujours les mêmes, les élèves doivent parler. La magistrate semble commencer à prendre conscience des difficultés rencontrées et des conséquences redoutées.

**APE Sujet-Necker** : est-ce que les enseignants doivent passer des tests psychologiques ?

**FAPEO** : la formation initiale des enseignants primaire est faite sur concours (sélection), des stages sont effectués, des entretiens et sur les 3 ans de formation des cours de psycho sont dispensés. Une personne pas apte devrait être éliminée. Ensuite pour l'entrée en fonction un entretien avec un directeur est prévu. Les nouveaux enseignants sont en probation durant 2 ans, avec des évaluations régulières.

**APE Sujet-Necker** : quels sont les moyens d'agir pour les parents en cas soupçon de dysfonctionnement d'un enseignant ?

**FAPEO** : la première démarche est d'en parler avec l'enseignant. Si le parent a le sentiment de ne pas être entendu, le prochain interlocuteur est le directeur, l'infirmière ou l'éducateur de l'établissement.

**APECO Vuillonex** : les parents qui ont l'impression de ne pas être entendus peuvent s'unir, constituer un dossier et s'adresser auprès de l'association de parents d'élèves qui pourra les soutenir et compiler les plaintes.

**APE Sujet-Necker** : témoigne de la peur du parent et de la crainte des représailles.

**FAPEO** : l'important c'est d'écrire et de transmettre à la direction de l'établissement, même après les faits, c'est le seul moyen d'agir au niveau légal.

**APE Roseraie** : l'APE nouvellement constituée a des craintes de devenir un bureau des plaintes des parents, est-ce que les démarches à faire pour les parents figurent-elles dans un document ?

**FAPEO** : c'est une recommandation du département de toujours s'adresser en premier à l'enseignant, voir si cela figure dans le carnet d'élèves ou le memento. L'APE ne doit pas s'occuper d'une situation personnelle, mais peut collectiviser et signaler des plaintes récurrentes.

**APE Versoix** : quand les parents s'adressent à l'APE pour un problème, le comité a le devoir de vérifier les informations avant de les dénoncer.

**FAPEO** : pour information, la commission de l'enseignement du Grand Conseil a refusé la motion à propos des notes de comportement.

- ✓ **séance de délégation avec la DGEO** : la FAPEO a soulevé la question du partage des bonnes pratiques et des projets éventuellement mis en commun entre les établissements. Par exemple, au CO Sécheron et au CO des Coudriers ont été mis en place des lieux de parole pour discuter de la discrimination, du harcèlement et de l'attitude des adultes. La DGEO a timidement parlé de moments d'échanges, sans trop de précisions, la FAPEO reprendra le sujet.
- Une discussion concernant une possible interdiction des téléphones portables à l'école a été évoquée, cet été, par la magistrate. Sur une majorité des sites internet des écoles, il est stipulé qu'ils sont interdits. Est-ce que la décision est déjà prise avant les discussions ? Pourquoi le département veut interroger les parents si la décision est prise ? Certains directeurs d'établissements ont sûrement pris les devants ayant rencontré des soucis avec les portables. La DGEO a répondu que dans la loi sur l'instruction publique (LIP) il est déjà spécifié que les appareils électroniques sont interdits, sous réserve de l'autorisation de l'enseignant pour les élèves qui en ont besoin. L'intérêt serait de savoir si les portables sont interdits durant les récréations, au cycle, au primaire probablement et également au parascolaire.

**FAPEO** : la FAPEO a été interpellée par l'APE Petit-Lancy à propos des locaux scolaires, de la surpopulation dans les classes et d'une mauvaise anticipation. Des nouveaux immeubles accueilleront des familles dès la prochaine rentrée. La nouvelle école sera construite en 2022 et les classes sont déjà pleines. La DGEO répond que les prévisions urbanistiques et démographiques sont fiables, mais que les communes prévoient trop petit. Le département n'est pas propriétaire des écoles primaires, ce sont les communes.

**APE Satigny** : l'effet « volée harmos » (changement d'âge d'entrée à l'école) pourra aussi impacter les effectifs au CO.

**FAPEO** : La solution la plus simple et la plus rapide est la mise en place de containers.

Les gabarits de classes des écoles actuelles ne peuvent pas être changés.

**APE Meyrin** : l'APE a déjà dit, depuis plus 3 ans, à la commune que l'école des Vergers est trop petite. La commune estime que les locaux sont suffisants, les élèves peuvent être déplacés. Aujourd'hui, la commune et les écoles font face à une difficile gestion de la violence, qui nécessite des interventions de la police. Des enfants vont être déplacés pour mixer les niveaux sociaux économiques. La maison de quartier, le GIAP et l'APE vont proposer des goûters afin que les gens se rencontrent et que les tensions s'apaisent.

**APE Plan-les-Ouates** : À Plan-les-Ouates l'école est grande et n'est pas surpeuplée, mais connaît également des problèmes de violence.

**FAPEO** : il serait intéressant de savoir si les directeurs échangent au sujet de la violence pour essayer d'en comprendre la raison et d'arriver à une résolution.

Concernant le matériel distribué, mais pas utilisé comme le carnet d'élèves pour les élèves du niveau élémentaire. Les enseignants s'en sont également plaints. Dès l'année prochaine une nouvelle édition pour 1P - 4P contenant uniquement les informations nécessaires aux familles sera éditée.

La FAPEO a signalé que les instances participatives obligatoires n'ont pas lieu par endroit. La DGEO va faire un rappel à l'ensemble des directeurs, en s'appuyant sur la directive.

La FAPEO a exprimé le constat que les séances de rentrée sont organisées trop tardivement, surtout pour les parents des élèves de 1P et 2P. Idem pour le cycle d'orientation.

La DGEO a parlé de la dispense d'âge (saut d'année) dont la procédure va être revue. Quand la décision paraît évidente, l'établissement et non plus la DGEO validera la demande. Pour les autres cas, les établissements référeront à la DGEO.

Un mini flyer d'informations sur l'enseignement primaire pour les parents des élèves des 1P va être édité.

La FAPEO a évoqué, à nouveau, à propos de la nouvelle directive « soutiens et aménagements scolaires », les difficultés rencontrées par les familles des élèves à besoins spécifiques. À voir si l'organisation d'une séance d'informations aux parents aboutit.

✓ **rencontre avec le GIAP,**

Le parascolaire a déjà été passablement évoqué lors de l'AD du primaire, notamment à propos de la communication avec les parents. Lors de la rencontre avec le GIAP, la direction s'est engagée à améliorer les choses en organisant, comme demandé par les parents, des rencontres avec les équipes du parascolaire en début d'année. En ce qui concerne l'affichage des noms du personnel, cela pose un problème en raison des changements fréquents.

La direction du GIAP a accepté de venir à l'AD du mois de mai, pour rencontrer les membres (primaire) de la FAPEO.

Le GIAP en chiffres : 24'000 enfants sur 34'000 inscrits à l'école fréquentent le parascolaire. 1 million de repas par année sont servis. Dès l'année prochaine, le GIAP refusera que son personnel serve le repas pour pallier au manque de personnel des restaurants scolaires, selon leur cahier des charges les animateurs sont là pour encadrer les enfants.

Le message à rappeler aux familles est d'être rigoureux concernant l'agenda, ne pas faire tout le temps des changements et de ne pas oublier d'excuser un enfant malade.

**APE Roseraie:** pourquoi la communication avec l'école et le GIAP n'est-elle pas centralisée ?

**FAPEO :** Les établissements ont des configurations différentes, ils sont parfois composés de plusieurs écoles et des petits temps de secrétariat, dans des lieux différents.

**APE Satigny :** avec le nouveau portail en ligne du GIAP, excuser son enfant, en ligne, sera bientôt possible.

**APE Grottes :** l'APE demande une certaine flexibilité des horaires du GIAP lors de sortie commune de l'école et un retour décalé au parascolaire.

**FAPEO:** le GIAP est souvent le dernier averti, les établissements doivent anticiper la communication et la collaboration devrait être possible.

**APE Plan-les-Ouates :** un accord a été convenu avec la commune, le GIAP et l'école pour la gestion des repas, l'école signale les absences lors de sortie scolaire, aussi afin d'éviter une surfacturation.

## 5. Commissions : informations pas d'infos.

## 6. Infos des APE et APECO

**APE Seujet Necker** : des seringues ont été trouvées dans le préau (également parc public), à qui les parents peuvent s'adresser, afin que celui-ci soit au minimum balayé tous les matins ?

**FAPEO** : auprès du service des écoles.

**APE Roseraie** : l'APE va proposer aux parents de soirées thématiques à propos des transitions, l'entrée en primaire et le passage au CO. Des cours Tatout concernant les conflits et la violence seront également proposés.

**APE Versoix** : l'APE Versoix qui a déjà organisé des ateliers Tatout va à nouveau en proposer cette année grâce à des financements de l'association Wilsdorf. Des cafés de parents sur la communication non violente sont aussi prévus, l'APE envisage une collaboration avec l'école et la commune sur ce thème.

**APE Lully-Sézenove** : l'APE Lully a prévu tout un programme sur le bien vivre ensemble, des ateliers pour les enfants, des conférences pour les parents, voir sur la page APE Lully-Sézenove du site de la FAPEO :

**APE Onex-Parc** : a organisé un cortège à l'occasion de la fête de l'Escalade. Pour info, lors de l'utilisation de l'espace public (la route), la police municipale demande un délai de 2 mois pour délivrer une autorisation.

**APE Satigny** : attention de ne pas oublier de prévenir les TPG.

**APE Genêts** : à l'école des Genêts la fête de l'Escalade a lieu dans la salle de gym (défilé de déguisements).

**APE Genêts** : l'APE a organisé la distribution de gouters sains pour 350 élèves, 40 kilos de pommes et de poires, provenant des producteurs locaux.

**APE Satigny** : l'APE a été approchée pour participer à l'organisation d'un linguapoly, est-ce que d'autres APE l'ont déjà fait ?

**APE Meyrin** : à Meyrin aura lieu la 10<sup>e</sup> édition d'Ethnopoly.

**APE Satigny** : le projet est piloté par le DIP et le Directeur de l'établissement et a pour but de favoriser l'intégration des migrants nouvellement arrivés.

## 7. Divers

**FAPEO** : concernant la couverture de l'assurance RC pour une APE, la FAPEO n'a pas encore de réponse à apporter.

fin de la séance 22h40